

Programme formation initiale SST

Intitulé :

Devenir Sauveteur Secouriste du Travail (SST)

Public ciblé :

Toute personne salariée au sein d'une structure publique ou privée

Formation :

La formation pourra être dispensée en demi-journées consécutives, non consécutives ou en demi-journées non consécutives. L'articulation des horaires et durées des demi-journées tiendra compte des horaires de travail de l'entreprise. La durée totale de la session dépendra, comme l'indique le document de référence de l'INRS de l'effectif total des stagiaires.

La formation est d'une durée à minima de 14 heures.

La formation s'adresse à un groupe de 4 personnes minimum à 10 maximums.

La durée de validité du certificat SST est valable 24 mois

Objectifs:

Mettre en application ses compétences en matière de prévention au profit de la santé et sécurité au travail, dans le respect de l'organisation de l'établissement et/ou des procédures spécifiques.

Etre capable d'intervenir efficacement face à une situation.

A la fin de la formation le participant sera capable de :

- connaître les principes de base de la prévention,
- repérer les risques,
- examiner une victime,
- alerter,
- secourir une victime jusqu'à la prise en charge des secours spécialisés.

Modalités d'animation :

Utilisation du Plan d'action prévention SST et du Plan d'intervention SST.

Utilisation du matériel informatique et du matériel de secours.

Formation essentiellement pratique avec une évaluation continue et certificative.

Moyens d'encadrement de la formation :

La formation est dispensée au minimum par un formateur SST rattaché à un organisme de formation habilité pour la formation initiale et continue de SST ou une entreprise habilitée pour la formation initiale et continue de ses SST.

Le formateur réalise une analyse des sites de travail. Il fait un apport théorique sur la législation. Réalise des cas pratique et peu utiliser de vidéos et photos.

Modalités d'évaluation des acquis de la formation :

- Evaluation continue
- Evaluation certificative
- Suivi post stage en fonction des particularités de l'entreprise

Pour conclure à l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de Protéger, prévenir, examiner, faire alerter, secourir.

Programme formation

Maintien et Actualisation des Compétences SST

Pour que son certificat reste valide, le SST doit suivre périodiquement une session de maintien et d'actualisation de ses compétences (MAC)

Public visé :

Toute personne salariée au sein d'une structure ayant déjà réalisé la formation SST initiale.

Pré-requis :

La périodicité de cette formation est fixée à 24 mois. En groupe de 4 personnes minimum à 10 personnes maximum.

La formation :

La durée de formation est de 7 heures elle peut être organisée sur plusieurs séquences espacées d'une durée permettant d'assurer la cohérence pédagogique de l'ensemble de la formation pour répondre aux contraintes de certaines entreprises ou aux spécificités des publics formés.

Objectifs :

- Actualisation sur la prévention des risques de l'entreprise,
- Révision de gestes d'urgences
- Acquérir de nouveaux gestes basés sur le guide des données techniques SST,

Modalités d'animation :

- Utilisation du Plan d'action prévention SST et du Plan d'intervention SST,
- Utilisation du matériel informatique et du matériel de secours,
- Travail sur des cas concrets, mise en situation d'accident,
- Formation essentiellement pratique avec une évaluation continue et une certification finale.

Moyens d'encadrement de la formation :

La formation est dispensée au minimum par un formateur SST habilité par la CARSAT et formé à l'intervention en premier secours. Le formateur réalise une analyse des sites de travail. Il fait un apport théorique sur la législation. Réalise des cas pratique et peu utiliser de vidéos et photos.

Modalités d'évaluation des acquis de la formation :

- Visualisation des axes d'amélioration selon le vécu des stagiaires dans l'entreprise
- Evaluation des connaissances en matière de prévention
- Evaluer les gestes par les mises en situation
- Evaluation continue et certificative
- Suivi post stage en fonction des particularités de l'entreprise.